

Marine Le Pen réévalue légèrement son patrimoine

Marine Le Pen a réévalué légèrement la valeur de son patrimoine immobilier, notamment ses parts dans les propriétés familiales de Saint-Cloud et de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), selon la déclaration de patrimoine de la candidate FN à la présidentielle publiée, hier, par la Haute autorité.

Patrimoine sous-évalué

Ce patrimoine, en partie détenu avec son père Jean-Marie Le Pen, fait l'objet d'une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF) pour « sous-évaluation » et d'une procédure de conciliation avec l'administration fiscale, qui conteste aussi son évaluation.

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) avait annoncé fin 2015 avoir transmis au parquet financier les déclarations de patrimoine établies en 2014 par Jean-Marie et Marine Le Pen lors de leur élection au Parlement



Marine Le Pen a évalué son patrimoine immobilier à 611 832 euros. (Photo PQR/Le Républicain Lorrain)

européen car « manifestement sous-évaluées », et ce d'environ 60 % concernant la présidente du FN, selon une source proche du dossier.

Le PNF a ensuite ouvert une enquête sur de possibles sous-évaluations ou omissions concernant ces déclarations.

A l'époque, selon une source proche du dossier, Mme Le Pen avait évalué à près de 225 000 euros ses 12,5 % de parts dans la SCI

détenant la propriété familiale de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), sise dans le parc privé de Montretout, dont Jean-Marie Le Pen possède 75 % des parts et Yann Le Pen, sœur de Marine Le Pen, 12,5 %.

Dans sa déclaration de situation patrimoniale publiée mercredi pour la présidentielle, Marine Le Pen évalue désormais la valeur de ces parts à 312 500 euros.

Dans une autre propriété familiale, à Rueil-Malmaison

(Hauts-de-Seine), elle avait en 2014 évalué de même source ses parts minoritaires à 175 000 euros, contre 194.861 euros en 2017.

Concernant la propriété familiale de la Trinité-sur-mer (Morbihan), ville où a grandi Jean-Marie Le Pen, elle avait déclaré en 2014 toujours de même source environ 60 000 euros comme valeur pour ses 28,5 % de parts. Elle déclare désormais 67 852 euros.

Enfin, concernant la propriété qu'elle partage avec son compagnon et vice-président du FN Louis Aliot près de Perpignan, et dont elle détient 50 % des parts via une SCI, elle déclare en 2017 une valeur des parts de 36 619 euros, valeur proche à ce qu'elle avait déclaré en 2014, selon cette source proche du dossier.

Marine Le Pen évalue au final dans sa déclaration pour la présidentielle 2017 son patrimoine immobilier à 611 832 euros, contre une estimation d'environ 500 000 euros dans sa déclaration faite en 2014.

Présidentielle: les biens des candidats dévoilés

Les déclarations de patrimoine des onze candidats à l'élection présidentielle ont été mises en ligne, hier, sur le site de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Biens immobiliers, comptes bancaires, véhicules: ces déclarations sont publiées pour la première fois, conformément aux lois sur la

transparence adoptées en 2013 après l'affaire Cahuzac.

« C'est un nouveau pas franchi en matière de transparence et un réel progrès démocratique, à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres pays comme les Etats-Unis et le Chili par exemple », a estimé, dans une déclaration, l'ancien magistrat Jean-Louis Nadal, prési-

dent de la HATVP.

Ces déclarations figureront sur le site de la Haute autorité jusqu'à l'issue du premier tour, le 23 avril. Les déclarations des deux finalistes demeureront ensuite en ligne jusqu'à l'issue de l'élection présidentielle. François Fillon, candidat de la droite à la présidentielle, a bénéficié en septembre 2016 de

« prêts familiaux » d'un montant total de 30 000 euros pour le « paiement de dettes fiscales », selon sa déclaration de patrimoine à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Ces prêts réalisés les 8 et 9 septembre 2016 doivent être remboursés « en une ou plusieurs fois » avant le 31 décembre 2017